

LACQ ODYSSEE

Association enregistrée en Préfecture sous le numéro W643000957

**Siège social : 2 AVENUE CHARLES MOUREU
64150 MOURENX**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2024

Aux membres de l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LACQ ODYSSEE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association LACQ ODYSSEE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Les documents destinés à être présentés à l'assemblée générale ne nous ayant pas été communiqués comme le prévoit l'article R612-2 du code de commerce, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ces documents.

En application de la loi, nous vous signalons que la non-communication des documents destinés à être présentés à l'assemblée générale constitue une violation de l'article R612-1 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient au conseil d'administration d'arrêter les comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de l'association LACQ ODYSSEE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association LACQ ODYSSEE ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration du 22 mai 2025.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la

capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A BILLERE, le 19/06/2025
SARL C&D

Représentée par Aurélia CHEVALERE
Commissaire aux comptes



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits assimilés	2 200	2 200		
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	614 583	548 520	66 063	91 154
Autres immobilisations corporelles	302 477	241 641	60 836	71 657
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Biens reçus par legs / donations destinés à être				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 495		1 495	1 388
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	92		92	92
Total I	920 846	792 360	128 485	164 289
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	55 538		55 538	64 361
Créances reçues par leg ou donations				
Autres créances	293 296		293 296	564 842
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	82 444		82 444	108 350
Charges constatées d'avance	3 011		3 011	2 884
Total II	434 289		434 289	740 438
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Prime de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion - Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 355 135	792 360	562 775	904 727

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes

6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012

Bilan

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	28 900	28 900
Première situation nette établie		
Fonds statutaires		
Dotations non consommables	28 900	28 900
Autres fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires avec droit de reprise		
Autres fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	19 005	16 920
Excédent ou déficit de l'exercice	2 446	2 085
Situation nette (sous-total)	50 351	47 905
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	193 256	240 213
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
Total I	243 607	288 118
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	25 000	38 300
Total II	25 000	38 300
PROVISIONS		
Provisions pour risques	88 497	80 682
Provisions pour charges		
Total III	88 497	80 682
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 976	22 648
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	113 894	123 653
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		93
Produits constatés d'avance	73 800	351 233
Total IV	205 670	497 628
Ecarts de conversion - Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	562 775	904 727

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 736 00012

Compte de résultat

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	Variation absolue (montant)
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Cotisations	115	0,01	1 410	0,17	-1 295
Ventes de biens et de services	196 497		140 894		55 603
Ventes de biens	14		33		-19
Ventes de prestations services	196 483	21,21	140 861	16,59	55 622
Produits de tiers financeurs	729 829		706 852		22 977
Concours publics et subventions d'exploitation	698 598	75,41	655 289	77,17	43 309
Vts des fondateurs ou conso. de la dot. consom					
Ressources liées à la générosité du public	31 231	3,37	51 563	6,07	-20 332
Contributions financières					
Repr. / amort., dépréc., prov. et transferts de ch	22 524	2,43	56 720	6,68	-34 196
Utilisation des fonds dédiés	38 300	4,13	56 300	6,63	-18 000
Autres produits	286	0,03	9		276
Total I	987 550	106,60	962 185	113,31	25 365
CHARGES D'EXPLOITATION					
Achats de marchandises					
Variations de stock					
Autres achats et charges externes	287 402	31,02	264 746	31,18	22 655
Aides financières					
Impôts, taxes et versements assimilés	27 755	3,00	29 108	3,43	-1 353
Salaires et traitements	478 081	51,60	485 902	57,22	-7 821
Charges sociales	135 968	14,68	140 801	16,58	-4 833
Dotations aux amortissements et aux dépréciati	67 607	7,30	59 795	7,04	7 812
Dotations aux provisions	10 000	1,08			10 000
Reports en fonds dédiés	25 000	2,70	38 300	4,51	-13 300
Autres charges	101	0,01	2		99
Total II	1 031 913	111,38	1 018 653	119,96	13 260
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-44 364	-4,79	-56 468	-6,65	12 105
PRODUITS FINANCIERS					
De participation					
D'autres valeurs mobilières et créances de l'acti					
Autres intérêts et produits assimilés	93	0,01	1		92
Repr./ provisions, dépréciations et transferts de					
Différences positives de change					
Produits nets / cessions de valeurs mob. de pla					
Total III	93	0,01	1		92
CHARGES FINANCIERES					
Dotations aux amort., aux dépréciations et provi					
Intérêts et charges assimilées					
Différences négatives de change					
Chges nettes / cessions de valeurs mob. de pla					
Total IV					
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	93	0,01	1		92
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II)	-44 270	-4,78	-56 467	-6,65	12 196
PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Sur opérations de gestion			300	0,04	-300
Sur opérations en capital			3 800	0,45	-3 800
Reprises provisions, dép., et transferts de charg	46 956	5,07	58 322	6,87	-11 365
Total V	46 956	5,07	62 422	7,35	-15 465

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes

6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012

Compte de résultat

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	Variation absolue (montant)
CHARGES EXCEPTIONNELLES					
Sur opérations de gestion	240	0,03	1 237	0,15	-997
Sur opérations en capital			2 633	0,31	-2 633
Dot. amortissements, aux dépréciations et provi					
Total VI	240	0,03	3 870	0,46	-3 630
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	46 716	5,04	58 552	6,90	-11 835
Participation des salariés aux résultats (VII)					
Impôts sur les bénéfices (VIII)					
Total des produits (I + III + V)	1 034 599	111,67	1 024 608	120,66	9 991
Total des charges ((II + IV + VI + VII + VI	1 032 153	111,41	1 022 523	120,42	9 630
EXCEDENT OU DEFICIT	2 446	0,26	2 085	0,25	361
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NA					
Dons en nature					
Prestations en nature					
Bénévolat	55 958		52 933		3 025
TOTAL	55 958		52 933		3 025
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLO					
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite	48 592		44 984		3 608
Prestations en nature					
Personnel bénévole	7 366		7 949		-583
TOTAL	55 958		52 933		3 025

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 501 236 00012

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : LACQ ODYSSE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 562 775 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent de 2 446 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 22/05/2025 par les dirigeants de l'association.

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires de l'ANC N°2018-06 du 5 décembre 2018, il convient de donner la description de l'objet social, de la nature et du périmètre des activités de l'entité :

- L'objet social de l'entité :

L'association dénommée "LACQ ODYSSEE, Centre de Culture Scientifique, Technique et Industrielle des Pays de l'Adour" est une Association Culturelle régie par la loi du 1er juillet 1901.

- La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

L'association a pour objectif de développer la Culture Scientifique, technique et Industrielle en pays de l'Adour. Ses missions sont :

- * L'organisation de manifestations à caractère scientifique et technique (débat, conférences, expositions, animations, etc...) visant à intégrer à la culture une dimension scientifique et technique indispensable à la compréhension du monde qui nous entoure.
- * La création d'objets de médiation scientifique, technique ou industrielle suscitant le désir et le plaisir de la connaissance.
- * L'organisation d'activités et d'ateliers de découverte des sciences et des techniques pour tous les publics.
- * La formation d'éducateurs et animateurs à la médiation de la culture scientifique, technique et industrielle.
- * La constitution et l'animation d'un pôle de ressources et de médiation entre la communauté scientifique et le grand public.

- Les moyens mis en oeuvre :

Pour exercer ses activités, l'association dispose de locaux au sein du MIX à Mourenx ainsi qu'à Pau, de matériel et de personnel salarié propre.

Depuis 2022 un nouvel établissement a ouvert à Anglet.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Règles et méthodes comptables

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises à titre onéreux sont évaluées au coût d'acquisition.

Aucun composant significatif n'a été identifié.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comp.
6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
Aucune valeur résiduelle significative et mesurable n'a été identifiée.

Titres de participations

La valeur brute est constituée du coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont étalées sur plusieurs exercices.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Le 7 Juillet 2021, l'association a ouvert un établissement secondaire à Pau. Cela a généré la réalisation d'investissements subventionnés à hauteur de 100K€ par la Ville de Pau ainsi que l'embauche de personnel et de contrats en service civique.

En 2022, un nouvel établissement a été ouvert sur Anglet.

Comptabilisation des adhésions : la structure a opté pour une comptabilisation en totalité au moment de l'encaissement (pas de retraitements des adhésions dont la validité cours de septembre N à septembre N+1).

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 200			2 200
Immobilisations incorporelles	2 200			2 200
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	607 437	7 146		614 583
- Installations générales, agencements aménagements divers	9 853	2 145		11 999
- Matériel de transport	45 432	11 688		57 120
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	222 642	10 717		233 359
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	885 364	31 696		917 060
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 388	107		1 495
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	92			92
Immobilisations financières	1 479	107		1 586
ACTIF IMMOBILISE	889 043	31 818		920 846

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		31 696	107	31 818
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		31 696	107	31 818
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 200			2 200
Immobilisations incorporelles	2 200			2 200
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	516 283	32 236		548 520
- Installations générales, agencements aménagements divers	4 179	2 026		6 205
- Matériel de transport	28 734	7 317		36 052
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	173 357	26 027		199 384
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	722 554	67 607		790 160
ACTIF IMMOBILISE	724 753	67 607		792 360

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 351 937 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
		SELARL C&D Société de Commissariat aux Comptes 6 avenue de Lons - 64140 BILLERE N° Siret : 451 571 236 00012	
		92	92
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	55 538	55 538	
Autres	293 296	293 296	
Charges constatées d'avance	3 011	3 011	
Total	351 937	351 845	92
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers - produits à recevoir	10 876
Total	10 876

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	28 900				28 900
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves		2 085		2 085	
Report à Nouveau	16 920		2 085		19 005
Excédent ou déficit de l'exercice	2 085	-2 085	2 446		2 446
Situation nette	47 905		4 531	2 085	50 351
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	240 213			46 956	193 256
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	288 118		4 531	49 042	243 607

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges		10 000			10 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	80 682		2 184		78 497
Total	80 682	10 000	2 184		88 497

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

Exploitation	10 000	2 185
Financières		
Exceptionnelles		

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 205 670 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 976	17 976		
Dettes fiscales et sociales	113 894	113 894		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	73 800	73 800		
Total	205 670	205 670		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	9 336
Dettes provis. pr congés à payer	38 301
Charges sociales s/congés à payer	12 608
Formation continue CAP	4 339
Total	64 583

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	3 011		
Total	3 011		

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	73 800		
Total	73 800		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 6 576 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes

6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012

Subventions d'exploitation

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation		27 598	569 800		101 200	698 598
Subventions d'équilibre						
Subventions d'investissement			46 956			46 956
						745 554

Autres informations

Engagements de retraite

Au 31/12/2024 les I.F.C. sont valorisées à 78 497.34 €.

Engagement de retraite : le passif social est calculé selon les modalités suivantes :

- CCN de l'animation (ECLAT)
- Méthode prospective
- Evolution des salaires : 3 %
- Charges patronales incluses
- Taux d'actualisation financière : 3.38 %
- Application d'une table de turn-over et de la table de mortalité 2011-2013

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes
6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012

Contributions volontaires

Contributions Volontaires en nature de la communauté des communes de Lacq Orthez :

La CCLO met à disposition à titre gratuit des locaux au sein du centre culturel MIX. Les charges supplétives 2024 s'élèvent à 49 K€ contre 45 K€ en 2023.

Le bénévolat des instances est estimé à 7 366 € (620 h à 11.88 € taux du SMIC 31/12/2024).

Donations

Fonds dédiés

Subventions affectées

A l'ouverture de l' exercice	Reports	Utilisations Montant global	Utilisations Dont rembours.	Transferts	A la clôture de l'exercice Montant global	A la clôture de l'exercice Dont fonds dédiés (proj. sans dép.)
	A	B		C	A - B + C	
Total						

Autres informations

Ressources provenant de la générosité du public

	A l'ouverture de l' exercice	Reports A	Utilisations Montant global B	Utilisations Dont rembours. C	Transferts C	A la clôture de l'exercice Montant global A - B + C	A la clôture de l'exercice Dont fonds dédiés
Total	13 300	13 300	13 300				
Terega	25 000	25 000				25 000	
Sous total	38 300	38 300	13 300			25 000	
Sous total							
TOTAL	38 300	38 300	13 300			25 000	

SELARL C&D
Société de Commissariat aux Comptes

6 avenue de Lons - 64140 BILLERE
N° Siret : 451 571 236 00012